

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21205**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Économie, Gestion, mention : Ressources Humaines et Management Responsable des Organisations - spécialité : Gestion des compétences et des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Président de l'Université d'Aix Marseille, Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Il s'agit d'une fonction d'encadrement supérieur dans le secteur de la gestion des ressources humaines.

Ce professionnel :

- En cohérence avec la politique sociale et économique de l'organisation, conçoit et négocie la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation
- met en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- analyse les besoins de formation des personnels et élabore le plan de formation
- définit la procédure de recrutement et les profils des candidats recherchés par l'entreprise en fonction de ses besoins.
- veille au respect de la législation sur les discriminations à l'embauche.
- En cohérence avec les conventions collectives de branche et avec la politique sociale et économique de l'organisation, conçoit et met en place une politique d'appréciation et de rémunération
- veille à la mise en place d'une organisation du travail favorisant le développement des compétences et l'amélioration des conditions de travail des salariés
- entretient un dialogue et des négociations avec les représentants des salariés
- coordonne l'activité d'une équipe ou dirige une structure

Ce diplômé a acquis les connaissances et compétences nécessaires pour comprendre les stratégies des entreprises, en mesurer les conséquences quantitatives et qualitatives sur les ressources humaines pour, en tenant compte des contextes concurrentiel et réglementaire, adapter les ressources humaines de son entreprise aux finalités économiques ou sociales.

Sa connaissance du droit de la formation et sa maîtrise des méthodologies d'analyse des besoins de formation et des métiers de l'entreprise (son marché, l'environnement concurrentiel) et de leurs évolutions lui permettent de définir une Politique de Formation et d'articuler les processus formation à la GPEC.

Il connaît les principales pratiques de recrutement (recherche de candidats, entretien, test) et est capable de les mettre en œuvre dans le respect de la législation en vigueur afin que l'entreprise puisse disposer des ressources humaines adaptées à son activité.

Il connaît les différentes composantes d'un système de rémunération et est capable de les mettre en œuvre pour garantir la motivation des salariés et la pérennité économique de l'organisation

Il maîtrise la réglementation du travail (le Droit du travail et la Législation sociale) et sait gérer les relations avec l'administration et les représentants du personnel pour entretenir un dialogue et des négociations avec les représentants des salariés et maintenir un climat social constructif dans l'organisation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en entreprise privée de grande ou moyenne taille (entreprises internationales, PME, cabinet de consultants, etc.) dans des organisations publiques, des collectivités locales et des associations.

- directeur des ressources humaines
- chargé de recrutement
- responsable formation
- responsable ressources humaines
- responsable rémunération et avantages
- consultant
- responsable de l'administration du personnel
- assistant en ressources humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation se déroule sur 4 semestres (120 crédits). Elle comprend un stage obligatoire, sauf sous la modalité alternance.

Les semestres 1 et 2 correspondant au master 1 sont généralistes (tronc commun). Une option du semestre 2 préparer aux spécialités des semestres 3 et 4. Sous réserve d'admission par un jury, les étudiants qui ont déjà validé les 60 premiers crédits dans d'autres formations des domaines droit, économie, gestion, peuvent accéder directement au semestre 3.

La formation est accessible en formation initiale, en alternance (contrat de professionnalisation) et en formation continue. Des groupes spécifiques d'étudiants en formation continue sont constitués.

Semestres 1 et 2 (60 ECTS et 584 h) : UE du master 1ère année

- 1- théorie des organisations et gestion de projets, 6 ECTS
- 2- gestion des ressources humaines, 6 ECTS
- 3- management stratégique, 6 ECTS
- 4- Méthodes, 6 ECTS
- 5- pilotage de la performance et contrôle de gestion sociale, 6 ECTS
- 6- droit du travail et relations sociales, 6 ECTS
- 7- économie du travail et de l'emploi, 6 ECTS
- 8 Conférence de méthode et professionnalisation, 12 ECTS
- 9- options : 2 modules parmi 4 d'ouverture vers les spécialités, 6 ECTS

Semestres 3 et 4 (60 ECTS et 420 h), UE du master 2ème année

- 1- droit sociale et négociation, 6 ECTS
- 2- évaluation, rémunération et carrières, 6 ECTS
- 3- gestion et conduite du changement, 6 ECTS
- 4- management stratégique et gestion des compétences, 6 ECTS
- 5- stratégie des ressources humaines, 6 ECTS
- 6- organisation des conditions de travail, 6 ECTS
- 7- enjeux et outils de la gestion par les compétences, 6 ECTS
- 8- séminaire professionnel, 3 ECTS
- 9- Mémoire et stage (20 semaines minimum), 12 ECTS

Parcours formation initiale

10-politique de formation et VAE, 3 ECTS

Parcours alternance

10- comprendre les comportements en entreprise, 3 ECTS

Le diplôme obtenu après validation des unités d'enseignement s'effectuant comme suit :

contrôle écrits et/ou oraux concernant les modules de cours

évaluation du mémoire par un jury composé de professionnels et d'enseignants universitaires

le stage ou l'apprentissage est apprécié conjointement par l'entreprise et par un enseignant

Pour valider une UE, l'étudiant a obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Les semestres 1 et 2 se compensent entre eux sauf si l'étudiant obtient une moyenne inférieure ou égale à 5/20 à l'un des deux semestres ,auquel cas aucune compensation entre semestres 1et 2 n'est possible. En cas de redoublement, aucune note- y compris dossiers, exposés,contrôles continus- des UE non acquises n'est conservée.

Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique. Un semestre est validé par capitalisation si la note semestrielle est supérieure ou égale à 10/20.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	jury composé de 50% professionnels et 50% d'enseignants
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	jury composé de 50% professionnels et 50% d'enseignants
En contrat de professionnalisation	X	jury composé de 50% professionnels et 50% d'enseignants
Par candidature individuelle	X	jury composé de 50% professionnels et 50% d'enseignants
Par expérience dispositif VAE	X	Jurys composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n°20043420 en date du 6 novembre 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE - Code de l'éducation : article L613-3

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Effectifs formation initiale Aix en Provence

2013/2014 : 24 Diplômés - 19 F - 5 H

2012/2013 : 25 Diplômés - 22 F - 3 H

2011/2012 : 27 Diplômés - 23 F - 4 H

Effectifs formation continue Marseille

2013/2014 : 53 Diplômés - 45 F - 8 H

2012/2013 : 58 Diplômés - 54 F - 4 H

2011/2012 : 38 Diplômés - 29 F - 9 H

Autres sources d'information :

<http://www.univ-amu.fr/>

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté d'Economie et de Gestion

14 avenue Jules Ferry 13100 Aix en Provence

14 rue Puvis de Chavannes 13001 Marseille

Historique de la certification :